

Les mentions obligatoires Du contrat de travail

Contact : Anne BESNIER
02.41.79.49.73 / relais@aesa.fr



Quelles informations obligatoires doit-on faire apparaître sur le contrat de travail ?

Quoi ?

- Nature du contrat
- Raison sociale et adresse de l'employeur
- Nom, prénom, nationalité, n° sécurité sociale, date et lieu de naissance du salarié
- Date d'embauche, lieu de travail, dénomination de l'emploi, groupe de classification
- Salaire de base et différents éléments de la rémunération
- Durée de travail de référence, modalité de prise du repos hebdomadaire
- Conditions particulières de travail (périodes où le salarié sera amené à accomplir des sujétions particulières)
- Avantages en nature et modalité de cessation en fin de contrat
- Modalité de la période d'essai
- Référence de l'organisme de sécurité sociale, n° sous lequel les cotisations sont versées, nom des caisses de retraite et de prévoyance
- Référence de la convention collective et modalité de consultation sur le lieu de travail
- Signature des 2 parties précédée de « lu et approuvé »

Pour **le contrat de travail à temps partiel** (en plus des informations du contrat classique) :

- Répartition de la durée du travail
- Cas et nature des modifications de cette répartition, préciser le délai de prévenance de 7 jours en cas de modifications
- Limite concernant les heures complémentaires
- Modalités de communication par écrit des horaires de travail pour chaque journée travaillée

Pour **le contrat de travail intermittent** (en plus des informations du contrat classique) :

- Périodes de travail
- Répartition de la durée du travail
- Cas et nature des modifications de cette répartition, préciser le délai de prévenance de 7 jours en cas de modifications
- Limite concernant les heures complémentaires
- Modalités de communication par écrit des horaires de travail pour chaque journée travaillée

Pour plus d'informations

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Service renseignements - 02.41.54.53.52

✉ 7 rue Bouché Thomas – BP 23607 - 49036 ANGERS Cedex 01